

Réforme des rythmes – 2014

Contribution de Sylvain Berna, professeur EPS, parent d'élèves

Rythmes : des propositions alternatives sont possibles !

Sylvain Berna est professeur d'EPS. En tant que parent d'élève dans la petite ville de Vandelaye (54), il est impliqué dans la réforme des rythmes. Il livre ici les discussions locales et les propositions novatrices des parents d'élèves pour une meilleure réforme des rythmes.

Le contexte

L'Ecole du Val de Mad est un regroupement scolaire de quatre villages de campagne. Des enfants issus de différents milieux sociaux cohabitent. Nos ressources sont très limitées :

- Aucun tissu associatif
- Aucun intervenant disponible et /ou volontaire
- Aucune salle pour accueillir les TAP
- Selon un sondage de septembre 2013, 65,2% des familles s'opposent à la réforme

Un déni de concertation

Depuis le début de l'année scolaire, les parents ont tenté d'entrer en communication avec les décideurs mais nous sommes face à un système hermétique (courriers à l'I.E.N. et au D.A.S.E.N sans réponse, demande de rencontre IEN refusée). A la question « pourquoi cette réforme », les réponses de la DASEN adjointe ont été déconcertantes :

- « Un allègement de la journée de travail des élèves pour de meilleures acquisitions. »
- Une des causes d'échec est les rythmes des enfants non respectés ...mais il ne faut pas trop croire les chrono-biologistes, ils se contredisent souvent ».

Une réunion avec le Président de la Communauté de Commune, l'I.E.N, et plus de 200 personnes (parents, maires, enseignants) a soulevé les difficultés réelles de mise en œuvre : problèmes fonctionnels (trouver des intervenants pour les TAP) ; problèmes structurels (disposer de salles en nombre suffisant) ; problèmes financiers (surcoût demandé aux familles) ; problèmes logistiques (réforme associée à la disparition des transports méridiens et progressivement des ramassages scolaires). Le bilan n'en fait pas état !

Sur le fond de la réforme, nos questions sont sans réponse :

- *Ces nouveaux rythmes vont- ils améliorer le temps scolaire ?* : on peut en douter puisque rien n'est changé dans l'école.
- *Ces nouveaux rythmes vont- ils améliorer le temps périscolaire ?* Improbable pour notre commune, puisque, pour des raisons financières, il n'y aura pas de TAP.

En effet, la traduction concrète de la réforme en septembre 2014 à l'Ecole du Val de Mad c'est : à raison de 2 euros de l'heure, pour quatre jours de la semaine, sur une année, cela coûtera : 288 euros par enfant par année. (2 euros x 4 jours x 36 semaines = 288 euros / an / enfant). **Ce que la commune ne peut pas payer !**

Les horaires risquent d'être donc : fin des cours à 15h30. Donc, pour tous les parents qui ne peuvent pas récupérer leur enfant avant 16h30, la mairie va seulement étirer les horaires du périscolaire actuel.

Nos propositions alternatives

Nous nous situons dans le cadre de la réforme avec 24h de classe et sur 4 jours et demi, avec la perspective d'une demi-journée « culturelle » par semaine.

Pourquoi ? parce qu'une demi-journée donne la possibilité de :

- utiliser une salle pour la semaine et non une multitude d'équipements sur un créneau très court
- recruter un personnel qualifié et rémunéré par le Ministère de l'Education Nationale
- assurer des enseignements qui ne sont pas assurés dans leur totalité horaire aujourd'hui
- avoir une certaine forme d'égalité sur le territoire national.

Cette réforme ne coûterait pas plus cher que la réforme proposée par M.Peillon qui coûte 50 euros par enfant.

Pour une classe de 24 élèves, cela représente 1200 euros par an. Pour 8 classes, cela coûterait : 9600 euros par an.

Nous avons fait des simulations financières pour tenter de convaincre nos décideurs :

Nous proposons que le Ministère de l'Education Nationale crée **des maîtres C**, comme il existe des maîtres E ou G. Dans le cas des rythmes, il s'agirait de maîtres C comme «culture».

Ces enseignants spécialisés dans les disciplines artistiques (théâtre, peinture, chant, musique, ...) et sportives interviendraient une demi-journée par semaine dans chaque classe.

Plusieurs versions sont possibles, nous en exposons ici deux :

1ère version « idéale » : 2 enseignants pour 1 classe (une demi-journée par semaine)

Pour une demie journée culturelle par semaine, il faudrait un maître C pour 8 classes.

Prenons le salaire de base d'un enseignant : 1350 euros par mois, donc 16200 euros à l'année. Notre proposition revient à 6600 euros annuels en plus.

Cela signifie : 34,4 euros par enfant supplémentaires, soit 84,4 euros annuels par élèves.

Si l'on se réfère à la page 24 du rapport ministériel : « Toutes les communes éligibles à Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) ou à la Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.) { notre cas } percevront 40 euros supplémentaires par élèves. »

Soit une aide de 90 euros par enfant (... c'est moins que 84,4 euros / an / élèves)

Notre proposition permet de réaliser des économies !

Chaque classe sera allégée durant toute une demi-journée chaque semaine.

Deux possibilités se présentent alors :

Possibilité 1 ... priorité aux T.A.P. :

L'enseignant habituel de la classe s'inscrit dans un projet de diversification culturelle. Tous les élèves auront 3 heures hebdomadaires consacrées aux finalités défendues par les TAP.

Taux d'encadrement lors de la demi-journée allégée : 1 enseignant pour 12 élèves.

Possibilité 2 ... priorité aux A.P.C. :

L'enseignant habituel de la classe utilise le schéma de « classe allégée » au profit des finalités défendues par les APC, à savoir : soutien, aide aux devoirs, spécialisation, ...

Taux d'encadrement lors de la demi-journée allégée : 1 enseignant pour 12 élèves.

Conséquence : les modules culturels seront réalisés en alternance par cycle d'une durée à définir.

Une deuxième version « première étape » : 3 enseignants pour 2 classes à raison d'une demi-journée par semaine

L'idée est de réaliser un allègement inhérent à une fusion de deux classes avec l'enseignant en surnombre.

Le salaire de base d'un enseignant : 1350 euros par mois, donc 16200 euros à l'année. Pour 16 classes, la réforme coûte à l'Etat : 19200 euros par an.

Notre proposition permet au M.E.N. de réaliser de façon tout à fait involontaire : 300 euros d'économie par ans.

Soit 7,8 euros de moins par enfant. On passe de 50 euros par enfant et par an à 42,2 euros

Chaque classe sera allégée durant toute une demi-journée chaque semaine.

Une autre possibilité est à étudier : les « Séjours transdisciplinaires »

Il serait possible de maintenir la semaine à 4 jours et globaliser les TAP sur l'année pour réaliser un séjour à thème (exemple) :

- Cycle 1 = Découverte de la Montagne (faune, flore et des activités liées à la neige)
- Cycle 2 = Théâtre ou représentation musicale
- Cycle 3 = Ecologie et éducation à l'environnement

Les 50 euros seraient donc une aide aux familles pour que chaque enfant puisse partir en séjour chaque année. La transdisciplinarité et donner du sens aux apprentissages sont des moteurs puissants de la réussite scolaire.

Nous avons chiffré plus précisément encore nos propositions, avec notamment des exemples d'écoles à 9 classes. Dans tous les cas, nos prévisions sont moins coûteuses que ce que va coûter la réforme V.Peillon. Nous pouvons envoyer un document plus complet à toute personne intéressée : Sylvain.Berna@ac-nancy-metz.fr